



L'Assemblée générale s'est tenue salle ESI dans l'ancien collège Pierre Curie.

Membres présents : 26 jusqu'à 15h30 – 25 de 15h30 à 16h (pour les votes)

Danielle et Jean Claude LEFÈVRE (1 votant/couple) - Marie-Claire COIGNET - Colette et Bernard DELAPLACE (1 votant/couple) - Alain PIERRE - Annie ENGELSTEIN - Françoise et Bernard BAILLEUL (1 votant/couple) - Marie-Christine d'ARAGON - Françoise CARON - Christelle LECONTE - Marie- Annick FALAISE - Frédéric VERNIER - Robert CHARDEL - Laurent PARDIEU - Alexandre TERRIGEOL - Delphine SOLIER - Cécile MATIAS - Claudie CAHUET - Marie-Cécile ROUILLARD - Marcella GEROLA - Benoît ROUQUETTE - Jean-Yves COLLIAUX - Chloé HAMON - Marie-Hélène GOURRAUD - Nicole PRIVAT - Jean-Michel et Cathy DELATAILLE (1 votant/couple) - Jacques DRUSCH (parti à 15h30 mais ayant laissé son pouvoir pour les votes)

Personnes représentées : 6

Dominique Gueury-Mousli → pouvoir à J-Y. Colliaux
Yu Pei et Magali Rouleau → pouvoirs à Laurent Pardieu
Philippe Cols → pouvoir à Annie Engelstein
Jacques Drusch → pouvoir à Bernard Bailleul
Linda Brunet → pouvoir à Alexandre Terrigeol

Nombre de votants : 31 → 25 présents + 6 pouvoirs

Les personnes présentes se mettent à jour de leur cotisation.

La Présidente annonce que le quorum est atteint et que l'assemblée générale ordinaire peut se tenir.

Heure de début de l'assemblée : 14h15

Ordre du jour

- 1. Présentation du bilan d'activité 2012 et projets 2013 - Vote**
- 2. Bilan financier de l'année 2012/ Budget prévisionnel 2013 - Vote**
- 3. Décisions soumises au vote**
- 4. Renouvellement du conseil d'administration pour 2013 – Élection du bureau**
- 5. Questions diverses**

I - Rapport d'activité

Annie présente le bilan de l'activité 2012 (diaporama Power Point). Elle nous informe que le document sera, dans son intégralité, mis sur le site et transmis au service Environnement, s'il est approuvé par l'assemblée.

Points à signaler :

☆ Notre site www.gentiljardin.fr

Il devrait être davantage interactif. Pour cela, chacun peut envoyer texte et/ou photos par mail à Annie, Laurent ou Fred qui se chargeront de les mettre en ligne. Ce site doit être

vivant et alimenté par tous, que ce soit la chronique hebdomadaire, la rubrique Gentils tuyaux avec les recettes de cuisine, les balades ou les astuces de jardinage. Les expériences des uns peuvent servir aux autres.

☆ *L'accueil du public au jardin les samedis d'hiver :*

En fin d'année, peu de candidats se sont inscrits pour assurer la permanence du samedi, ce manque d'enthousiasme étant surtout dû aux intempéries.

Les horaires d'accueil étant inscrits dans la convention que nous avons signée avec la Mairie, nous devons demander à la Ville, de rédiger un avenant.

☆ *Une nouvelle fête*

À l'occasion de la pose des balises solaires réalisées par les classes de 3^è du collège Rosa Park, Annie propose de faire une fête nocturne exceptionnelle. Le jour de la Fête de la musique ? Vérifier si le 21 juin est un vendredi et proposer cette idée à Patrice Amella, le professeur de technologie qui a initié le projet.

☆ *Recherche de nouvelles subventions*

Au niveau de la Communauté d'Agglo, nous pouvons monter des projets dans le cadre du FIL (fonds d'initiatives locales). Laurent explique ce qu'est le FIL et quels sont les critères auxquels le projet doit répondre :

- s'adresser à un quartier prioritaire
- participation des habitants
- créer ou développer du lien social

Un rendez-vous est pris auprès du Responsable des Antennes de Quartiers chargé du FIL pour en discuter.

Ce bilan d'activité est soumis au vote de l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention (personne ayant adhéré en fin d'année 2012).

Le bilan d'activité complet est annexé au procès verbal de notre assemblée.

II - Bilan financier 2012 et budget prévisionnel 2013

Laurent Pardieu prend la parole et commente bilan et budget prévisionnel.

Nous avons fonctionné cette année uniquement avec les cotisations des adhérents. Les notes d'avances de frais par des adhérents ont toutes été remboursées.

Bilan financier 2012

RECETTES		DEPENSES	
50 Adhésions à 15 €	750	Frais de gestion compte	84
Subventions	0	Assurance MAIF	106,26
Subvention municipale	0	Taxe achèvement des travaux cabane	69
Dons privés	35	Frais de bureau et divers	44,83
Vente gâteaux/boissons	91,20	Achats matériaux	548,38
Total recettes	+ 876,20	Total dépenses	- 852,47
		SOLDE	+ 23,73

1- La cotisation annuelle d'assurance auprès de la MAIF couvre jusqu'à 50 personnes ensemble sur le jardin ou dans les activités de l'association hors du jardin. Elle couvre également les risques en cas d'organisation d'événements au jardin.

2- La taxe d'achèvement des travaux de la cabane est obligatoire dès lors que l'on a déposé une demande préalable de travaux (obligatoire même pour une cabane de jardin). Elle est payable une seule fois.

3- Jean-Yves fait remarquer que l'on peut mentionner dans un bilan des ressources en nature permettant d'obtenir des subventions plus importantes. À voir pour l'an prochain.

Budget prévisionnel 2013

RECETTES		DÉPENSES	
55 Adhésions à 15 €	825	Frais de gestion compte	84
Subventions CG, CAVB, dons	500	Assurance MAIF	105
Subvention municipale	150	Frais de bureau et divers	100
Vente gâteaux/boissons, produits du jardin	200	Achats matériaux	500
		Achat d'une serre *	600
		Réserve	286
Total recettes	+ 1675	Total dépenses	- 1675

* achat soumis à l'obtention d'une subvention

- 1- Compte-tenu du nombre potentiel d'adhérents qui ne ré-adhéreront pas pour des raisons diverses, nous avons préféré rester modestes sur le poste cotisations
- 2- Pour bénéficier de la demande de subvention municipale, l'association doit avoir une année d'existence. Cette demande de subvention a été déposée en juin 2012, elle devrait être débloquée en juin 2013
- 3- La vente de produits du jardin et de gâteaux lors d'événements doit être une ressource à ne pas négliger
- 4- Dans la colonne dépenses, la ligne Réserve correspond à la somme à ne pas dépasser pour conserver un budget en équilibre. En aucun cas, il ne s'agit d'une recette mais d'une réserve pour frais imprévus non budgétés.

Ces bilan et budget prévisionnel sont soumis au vote de l'assemblée. Ils sont approuvés à l'unanimité moins 1 abstention (personne ayant adhéré en fin d'année 2012).

III. Questions soumises au vote

1- Êtes-vous pour un aménagement des horaires d'hiver formulé de la façon suivante ?

« En période hivernale, du 15 décembre au 15 février, le jardin sera ouvert au public le samedi matin, uniquement si les conditions climatiques sont clémentes et qu'un membre de l'association y est présent..... ».

Cette demande sera stipulée dans le courrier adressé à Fatah Aggoune, maire-adjoint chargé de l'écologie urbaine, avec copie au service de l'Environnement.

Votes pour à l'unanimité = 31 voix pour

2- Êtes-vous pour la construction d'une cabane pour les enfants avec toit végétalisé ?

Annie précise que ce projet peut faire l'objet d'une subvention FIL à condition qu'elle permette du lien social. On pourrait par exemple associer les enfants du quartier Victor Hugo pris en charge par les antennes de quartier après la classe à la construction de la cabane un après-midi par semaine, avec leurs animateurs. Une adhérente demande si les enfants ont une assurance pour participer à ce chantier. Réponse : certainement, dans le cadre péri-scolaire. Gentil'Jardin est également assuré.

Delphine Solier fait remarquer que la cabane risque de servir comme coin « jeu de cartes ».

Votes pour à l'unanimité, moins 1 abstention = 30 voix pour

IV. Renouvellement du CA

Annie fait remarquer qu'il serait mieux que le CA soit composé d'un nombre impair de membres (15 au lieu de 14) afin de faciliter les votes. Cette année, selon les statuts, l'on doit renouveler un tiers du CA. Compte tenu que 5 personnes ne se représentent pas, nous faisons un appel à 6 candidatures.

Se représentent :

Annie Engelstein
Delphine Solier
Marie- Hélène Gourraud
Danielle Lefèvre
Laurent Pardieu
Jean-Yves Coliaux
Marcella Gerola
Philippe Cols
Colette Delaplace

Nouveaux candidats :

Marie-Annick Falaise
Christelle Leconte
Alexandre Terrigeol
Fred Vernier
Alain Pierre
Bernard Bailleul

Le nouveau CA est élu à l'unanimité = 31 voix pour

Le CA se réunit immédiatement pour élire le Bureau.

Annie Engelstein se représente comme Présidente → **élue à l'unanimité**

Fred Vernier se présente comme vice-Président → **élu à l'unanimité**

Laurent Pardieu se représente comme Trésorier → **élu à l'unanimité**

Marie- Hélène Gourraud, se représente comme Trésorière adjointe → **élue à l'unanimité**

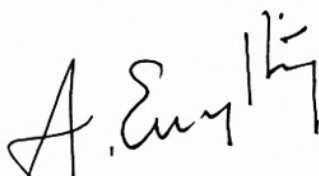
Danielle Lefèvre, se représente comme Secrétaire → **élue à l'unanimité**

Jean-Yves Coliaux, se présente comme Secrétaire adjoint → **élu à l'unanimité**

Le nouveau Bureau est élu à l'unanimité par le CA = 15 voix pour

La séance est levée à 16 H 00

Fait à Gentilly, le 1^{er} février 2013



Annie ENGELSTEIN
Présidente



Laurent PARDIEU
Trésorier

Danielle LEFÈVRE
Secrétaire

